



Association GERPLA  
Le Roucous - 12490 Le-Viala-Du-Tarn

secretariat@gerpla.fr  
www.gerpla.fr

## Collectif de Réflexion et d'Action

---

### Compte-rendu du comité de coordination Jeudi 11 janvier 2024

**Présent·es :** Benoît, Thérèse, Emma, Christophe, Thierry, Louise, Marion, Solange et Julia

#### Ordre du jour :

1. Assemblée Générale 2024
2. Les Actes 2023
3. Journées Nationales 2024
4. Salarial
5. Nouvelles diverses

#### 1. Assemblée Générale 2024

##### **Invitation.**

L'invitation a été validée par le CC, à l'exception de certaines coquilles à corriger. Il faudra aussi y ajouter les coordonnées de Pollen (mail+tel) pour que les participant·es réservent le repas directement auprès d'eux. Il faudra aussi y ajouter la gare la plus proche et la possibilité de venir y chercher les gens.

Un outil de covoiturage est également proposé dans l'invitation, mais qui permet seulement de proposer un trajet, pas d'en demander un.

Point sur les participant·es :

Se déplacent : Benoît, Louise et Julia

Ne se déplace pas : Thérèse

Hésitent encore au vu de la longueur du trajet : Christophe et Solange, Thierry, Emma, Marion.

Projet d'organisation d'un covoiturage du sud vers le nord, avec départ la veille.

##### **Préparation des sujets.**

Présentation du rapport d'activité 2023 : Julia le prépare et le transmet en amont à la personne qui le lira, à savoir Christophe s'il est là, et sinon Louise.

Présentation du rapport financier 2023 : Julia le prépare et le transmet à Benoît pour vérification. Benoît le présentera.

Nous avons également essayé de déblayer des chantiers de fond, afin de diminuer les temps d'échange durant l'AG.

Point cotisation 2024 : il faudrait augmenter afin d'augmenter le temps de travail de la (nouvelle) secrétaire. En effet, pour l'instant les adhésions permettent de financer le poste à raison de 7h/semaine ou 30h/mois. Actuellement, la masse salariale chargée de la secrétaire représente 9300€, qui sont couverts si le Gerpla totalise 25 membres actifs adhérents à jour de leur cotisation (25 x 400 = 10 000).

Thierry nous présente des calculs effectués avec des propositions d'augmentation à 10h, 12h et 14h hebdomadaires. Un poste à 10h/semaine coûterait au Gerpla 13 200 €. Ce qui ne serait pas couvert par les simples cotisations. Pour l'instant, le sujet n'est pas une urgence, car Louise va commencer avec un contrat moins important que 7h/semaine, mais il y aura une augmentation progressive jusqu'à 10h.

Plusieurs systèmes sont envisagés pour augmenter la cotisation de manière juste :

- o un montant de base, avec un forfait supplémentaire augmentant selon le nombre d'accueilli-es. Sur le modèle de ce que pratique l'Uriopss. On calculerait cela sur les accueils effectifs (et pas les places) à n-1. Symboliquement, cette méthode de calcul permet de mettre l'accent sur les accueilli-es et sur les LVA comme lieux d'accueils donc.
- o un pourcentage du chiffre d'affaires. C'est ce qui est désormais pratiqué à la FNLV (0.15 du chiffre d'affaires). Ce système semble équitable car il prend en compte les disparités possibles dans les prix de journée des LVA. Mais symboliquement, il met l'accent sur l'aspect uniquement financier des LVA. De manière pratique, cela sera aussi calculé sur n-1.
- o un prix d'adhésion fixe, mais inscrit dans une fourchette entre un prix de solidarité (pour les LVA en difficulté) et un prix de soutien (soutien du Gerpla par les LVA confortables financièrement). Ce système permet de laisser chaque LVA décisionnaire sur le choix de sa participation. Mais cette idée est écartée après discussion.

Dans toutes les situations évoquées, un positionnement commun : le Gerpla ne contrôle pas, chaque LVA donne selon ses propres calculs.

Concrètement pour l'Assemblée Générale, il va falloir arriver avec des propositions approfondies et chiffrées afin de permettre aux adhérent-es de choisir le système qui leur semble le mieux en connaissance de cause. Thierry se propose de réaliser des estimations pour le système avec forfait complémentaire. Si d'autres personnes veulent défendre le système au pourcentage du chiffre d'affaire, manifestez-vous.

Changement de siège social : il faut trouver un siège social qui ne change pas à chaque changement de salarié-e. Donc choisir des lieux symboliques, notamment les LVA Tentative ou le Roucou. Les représentant-es des LVA concernés reçoivent ces propositions et s'en feront relai auprès de leurs équipes respectives. A l'Assemblée Générale nous aurons donc l'accord de principe (ou non) de ces différents lieux et nous pourront choisir le prochain siège social du Gerpla.

## **2. Les Actes 2023**

Le comité de rédaction continue de se réunir mensuellement. Le travail sur les textes avance bien et est quasiment finalisé. Il manque désormais les textes de liaison entre les articles (introduction, conclusion, etc.), ainsi que les annexes. La prise de contact avec le graphiste sera assurée par Julia (qui continuera de s'investir bénévolement sur les Actes après sa rupture conventionnelle) sous peu.

Pour l'annexe concernant l'annonce des Journées suivantes, nous avons besoin d'une accroche présentant le sujet des rencontres. Benoît s'engage à fournir cette accroche rapidement.

## **3. Journées Nationales 2024.**

Idem, l'atelier des Journées Nationales 2024 continue ses réunions mensuelles, qui permettent d'avancer progressivement sur l'élaboration d'un programme.

Pour le thème, la prochaine réunion (mardi 16 février) nous permettra de discuter de l'accroche proposée par Benoît et de valider un texte officiel. Ce texte, en plus d'apparaître en annexe des Actes à paraître, sera diffusé sur le site internet du Gerpla. Pour accompagner ce texte, il nous faudra trouver un visuel, que Julia va demander au LVA 3 petits pas.

Christophe nous informe que nous n'avons pas encore eu de nouvelles de la FNLV suite à nos propositions concernant la participation de chaque fédération aux Journées de l'autre. Peut-être en auront nous d'ici la réunion de mardi. Christophe, qui d'ailleurs, propose déjà un sujet pour les Journées Nationales 2025 : l'exploration du paradoxe apparent entre lieux d'accueil et séjours de ruptures. Quel lien entre quotidien et séjours, ici et ailleurs, l'inscription du temps long en un lieu et l'itinérance, etc.

#### **4. Salariat.**

La rupture conventionnelle de Julia est signée aujourd'hui. Cela permettra, en prenant en considération les divers délais, que la fin de son contrat puisse être effective fin février.

#### **5. Nouvelles diverses**

Visites de cooptation :

1. Marion et Emma iront visiter le LVA Educateurs Voyageurs le 30 janvier. Elles en profiteront pour aborder avec les auteur-rices de Clinique de l'intime, leur participation aux prochaines JN. Elles vont tenter de synchroniser cette visite avec celle du LVA le Renard, aussi dans le 63.
2. Pour la visite de cooptation de Parcours Bonkoukou, Julia doit donner leurs coordonnées à Christophe.

Publication site internet. Benoît propose que le Gerpla partage la tribune écrite par Taubira en réaction à l'actualité concernant la loi Immigration (en annexe du compte-rendu). Il va organiser un petit texte, en y ajoutant aussi un lien vers une interview de Simon Ruth intitulée « dessine-moi un migrant ». Ces sujets touchent le Gerpla pour des raisons d'engagement politique global mais aussi car certains LVA adhérents accueillent des MNA. Benoît écrira son article et le diffusera auprès du CC pour validation. Si le CC valide, Julia le postera sur internet.

Ille-et-Vilaine. Ce 25 janvier, à l'initiative du LVA Duo Solidarité, la quasi-totalité des LVA d'Ille-et-Vilaine (9 sur 11) se réunira. Des rencontres qui permettront sûrement de belles ouvertures pour des projets futurs, des échanges concernant la politique sociale départementale et bien sûr le partage de l'information concernant les prochaines Journées du Gerpla.

⇒ Prochain CC jeudi 1<sup>er</sup> février

## **Annexe. Tribune Christiane Taubira contre la Loi Immigration**

Ils sont donc si nombreux... 349 ! Même après la soustraction, il en reste beaucoup ! Ils rient. Jubilent. Mais ils ont la peur au ventre. Quel autre sentiment dicterait cette presque centaine d'articles contre l'hospitalité, contre le droit du sol, contre les solidarités, contre la vie de famille, contre les études, contre les soins, contre le droit commun, contre la décence... ah ! Pardon !

POUR ! pour ... la déchéance de nationalité... ressassée. Ça, c'est pour les auteurs authentiques de l'infamie. Car tout ça, c'est signé. Personne ne l'ignore : ces idées débagoulent et empestent depuis quelques dizaines d'années, déjà. Elles trônaient dans les programmes électoraux, elles s'éruçtaient sur les plateaux télé, se disséminaient sur les réseaux sociaux. Elles persistent dans ces lieux. Et sont désormais dans la loi. La loi républicaine. Du moins, elles en ont pris l'habit. A défaut de l'esprit. Il y a donc les auteurs. Et puis, il y a les scribes. Oh, pardon, c'est trop d'honneur pour un tel labeur. Une telle besogne. Disons plutôt : les porte-plume. Ceux qui grattent le papier sous la dictée. Sous sommation. Sans vergogne. Quant au chœur des hâbleurs qui prétendent qu'ils ont été malins et que les mesures les plus dures ne seront pas applicables, il ne parvient pas à rafistoler la dignité perdue. Et serait-ce vrai : quel cynisme ! quel mépris des lois, nos règles communes. Tricher avec le Droit, quelle impudence ! Et serait-ce faux : quelle impéritie ! quelle coupable incompétence ! D'aucuns comptent sur le Conseil constitutionnel pour décaper, récurer, vidanger... Bien sûr, le Chef de l'Etat peut, pourrait (devrait ?) choisir de ne pas promulguer cette loi. Mais puisqu'il est convaincu que « c'est le bouclier qui nous manquait »...

Nous avons compris que le bouclier fiscal servait à préserver les rentes, qu'il visait et aboutissait à protéger les privilégiés qui comptent leurs fortune et patrimoine en millions et milliards. Un sacrifice sur le budget de l'Etat qui entraîna, en même temps que la généreuse suppression de la Flat tax, la douloureuse réduction de cinq euros sur le montant des APL.

Nous n'avons pas encore compris de quels dangers nous prémunit ce bouclier contre les personnes étrangères. Pas compris qui est cet ennemi censément plus redoutable que l'Attila qu'on enseignait jadis. Notre imagination se dérobe s'il faut voir sa réincarnation dans ces femmes qui ont tenu la première ligne lorsque nous étions « en guerre » contre la pandémie ; ces derniers visages souriants ou tristes qu'ont vus nos parents morts en EHPAD ; ces hommes qui ont continué à ramasser nos déchets aussi abondants que du temps où nous sortions ; ces gars qui pédalaient en danseuses dans les cotes des rues soudain désertes de nos villes pour nous livrer nos commandes pleines de cholestérol ; ces enfants qui sont autant, pas plus pas moins, turbulents que les autres dans les cours d'école ; ces étudiant.es brillants.es, pétillant.es ou flemmard.es, et qui ont crevé la dalle durant cette passe difficile. Sans compter ces milliers, qui font toutes sortes de métiers, sur les chantiers, dans les écoles, les hôpitaux, qui, parfois diplômés, tiennent l'entrée de toutes sortes d'établissements. On n'a pas cherché, mais on pourrait, parmi toutes celles et ceux qui sont arrivé.es, enfants, ados ou jeunes adultes, embarqué.es dans la vie de parents en quête de bonheur, de liberté, d'espoir, d'avenir, ou simplement d'un quotidien moins rude. Celles et ceux qui, venu.es d'ailleurs, de toutes sortes d'ailleurs, sont totalement d'ici et qui, sans besoin de rien renier, font rayonner la recherche, les arts, les lettres, les sciences, les techniques, la dérision, l'inventivité, la politique, le goût du débat et de la fronde, le génie collectif français.

La loi est votée. Elle sera probablement élaguée par le Conseil constitutionnel. Puis promulguée. Est-ce la fin de tout ? Des résistances s'organisent, d'ores et déjà. Elles ont formes multiples et sont bienvenues. Car il faut faire savoir que nous sommes encore des

mille et des cents à ne pas endosser la paranoïa des verbeux de la grande invasion, les convulsions des maniaques du remplacement, les fantasmes des tourmentés qui connaissent si peu l'Histoire de France qu'ils croient voir dans le dynamisme social et culturel une identité vacillante. Nous restons des mille et des cents à savoir que la panique est mauvaise conseillère.

Il y a quelques semaines, se tenait à Brasilia, le Congrès des professeur.es de français dans les Amériques et les Caraïbes. Avec quel embarras ces professeur.es devront désormais expliquer à leurs apprenant.es, enfants, ados et adultes, que la France de Jean Ferrat ne donne plus le vertige aux peuples étrangers. Ces professeur.es auront bien à faire, d'autant qu'enseigner la langue ne saurait se limiter à savourer les mots à facettes et s'extasier devant l'orthographe parfois sadique. Il faudra continuer à expliquer les idées derrière et sous les mots... Bon courage ! avec xénophobie, ensauvagement, racialisation, altérité, humanisme, asile, droit, libertés... Peut-être leur faudra-t-il aussi parfois répondre aux questions sur des présences françaises sans réciprocité. Devoir justifier, à l'occasion, de cette diplomatie législative de la suspicion, de la défiance, de l'hostilité.

Les uns et les autres continueront à circuler. Par curiosité. Pour secouer un chagrin ou pour broder un rêve. Des personnes traverseront encore des terres, des déserts et des mers, chassées par les bouleversements climatiques auxquels nous prenons grande part ; poussées par des guerres que la gouvernance internationale se révèle impuissante à éviter ou arrêter ; contraintes par des répressions massives ou ciblées que les Etats amis réprouvent mais s'avèrent incapables de faire cesser.

La France continuera d'aimer les belles histoires. Celles de Lassana, de Mamoudou et de tant d'autres. Celles de ses footballeurs, ses cinéastes, ses intellectuel.les... Il arrivera encore que l'enthousiasme et la lucidité l'emportent sur la peur, la trouille, la frousse et sur la friponnerie politique.

Il faudra se donner les moyens de défaire l'infâmie. Parfois, « un chant d'oiseau surprend la branche du matin » (René Char : Fureur et mystère)

Christiane Taubira  
Ce 21 décembre 2023